



R é p u b l i q u e F r a n ç a i s e
V I L L E D E B I O T

CABINET DU MAIRE
04 92 91 55 87
cabinet-maire@biot.fr

Monsieur Alain VIDALIES

Secrétaire d'Etat aux transports, à la mer et à la pêche
Hôtel de Roquelaure - 246 Bd St Germain
75007 PARIS

Biot, le 4 janvier 2017

Affaire suivie par Ludivine ALEND

Réf: LA/L1.17

Monsieur le Ministre,

Par un courrier en date du 24 novembre, je vous avais déjà interpellé concernant le projet de Ligne Nouvelle PACA. Le 24 décembre 2016, SNCF Réseau a publié sur son site de la Ligne Nouvelle Provence-Alpes-Côte d'Azur une mise à jour des représentations cartographiques sur Biot qui révèle l'ampleur des impacts dont les Biotois pourraient être victimes.

Tout au long de la concertation, les élus aux côtés des associations et des citoyens biotois concernés, ont dénoncé que les éléments mis en avant par SNCF Réseau étaient fondés sur des cartes obsolètes. Les tracés comprenant des passages aériens sur Biot présentaient une sous-estimation manifeste d'appréciation des impacts potentiels sur les zones bâties de la commune. Par cette mise à jour, SNCF Réseau reconnaît donc que 100 maisons seraient impactées par le tracé du Fugueiret (contre 50 initialement mentionnées) et 300 maisons impactées par le tracé des Bouillides (contre 100 initialement mentionnées). Les associations ont, de leur côté, toujours avancé le chiffre de 450 habitations impactées.

La publication de ces nouvelles données est intervenue quelques jours avant la fin de la concertation prévue initialement le 31 décembre et après que la réunion de synthèse du 19 décembre a eu lieu. Cela est proprement scandaleux et ce n'est pas le délai supplémentaire de 9 jours qui peut compenser des mois de concertation biaisée. Dans les réunions publiques, SNCF Réseau n'a cessé de mentionner qu'in fine, l'Etat serait le seul décideur quant au tracé choisi.

Permettez-moi donc aujourd'hui de vous alerter à nouveau sur la valeur d'une telle concertation pendant laquelle SNCF Réseau s'est entêté à consulter les citoyens sur la base de fausses informations ? La légitimité d'une concertation menée avec autant de mépris pour notre territoire me pose problème aussi, et je me permets de solliciter une audience de votre part, afin de pouvoir éclaircir ces points essentiels.

Espérant avoir retenu toute votre attention et dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Guilaine DEBRAS
Maire de BIOT
Vice-présidente de la

